



NOTICE EXPLICATIVE INSCRIPTIONS SAISON 2017- 2018

Tout dossier incomplet et non signé ne sera pas traité. Les joueurs sans dossier ne pourront pas s'entraîner et ne seront pas qualifiés

Les dossiers complets sont à déposer lors des permanences ou dans la boîte aux lettres du club (localisation sur le site SLB)

**SAINTE LUCE BASKET – Mail de l'Europe - Salle Marc Jaffret
44980 STE LUCE SUR LOIRE**



DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

- 1 formulaire d'inscription dûment complété et signé
- 1 formulaire LICENCE et ASSURANCE FFBB complété et signé
- Pour 1 renouvellement (dont mutation) :**
 - 1 questionnaire de santé FFBB :** Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions **PAS** de certificat médical à fournir
 - 1 certificat médical** (avec les mêmes conditions que ci-dessous) : Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé FFBB
- Pour 1 création :**
 - 1 certificat médical** d'absence de contre indication à la pratique du basket ball en compétition datant de moins d'1 an, préciser la **taille** du licencié (soit sur papier libre soit à compléter sur l'encadré de la licence FFBB) – rubrique surclassement (2ème année de la catégorie) à compléter si nécessaire
- Le règlement de votre **cotisation** et de votre assurance FFBB
- 1 assurance** : les joueurs ne prenant pas l'assurance FFBB ont la possibilité de fournir une attestation d'assurance individuelle accident et responsabilité civile pour la pratique du sport en compétition.
- 1 photo d'identité avec Nom – Prénom - année de naissance
- 2 timbres par famille

Modèles de paiements acceptés : chèque et espèces / Pass pratique artistique ou sportive de la Région Pays de la Loire / chèque sport ANCV / Paiement comptant et en 2, 3 ou 4 mensualités / 1ère échéance pour l'ensemble des paiements fin septembre, puis fin octobre ...

PERMANENCES D'INSCRIPTION

Salle JAFFRET	Salle LE BONNIEC
Mercredi 14 JUIN de 13h30 à 17h00	Vendredi 09 JUIN de 18h30 à 19h30 Mercredi 14 JUIN de 17h00 à 20h00 Samedi 17 JUIN de 9h00 à 12h00 Samedi 24 JUIN de 9h00 à 12h00

La Commission Secrétariat reste à votre disposition pour toutes précisions ou demandes complémentaires via la messagerie du club : secretaire@saintelucebasket.com



TARIFS COTISATIONS 2017-2018 et informations complémentaires

- **Réduction de 20€ pour les inscriptions jusqu'au 30 juin 2017** (colonne B) uniquement sur la cotisation **JOUEURS** des catégories jeunes, séniors, loisir
- Pour les **nouveaux adhérents**, merci de vous reporter aux TARIFS **colonne B**.

MONTANT DES COTISATIONS 2017/2018 SANS assurance FFBB		A	B	C	D
Catégories	Années de naissance	1ère licence FFBB	Nouveaux ou avant le 30/06/2017	Après le 30/06/2017	Frais de Mutation
U7 - Baby	2011-2012	42,50 €	85 €	105 €	
U9 - MiniPoussin/e	2009-2010	52,50 €	105 €	125 €	
U11 - Poussin/e	2007-2008	52,50 €	105 €	125 €	
U13 - Benjamin/e	2005-2006		125 €	145 €	
U15 - Minime	2003-2004		135 €	155 €	25,50 €
U17 - Cadet/te	2001-2002		155 €	175 €	43,00 €
U20 - Junior	1998-1999-2000		165 €	185 €	43,00 €
Sénior	... - 1997		165 €	185 €	43,00 €
Loisir	... - 1997		85 €	105 €	
Arbitre - Coach - Entraîneur					
Dirigeant - Membre du bureau / commission		50 €			43,00 €
Non joueur					43,00 €

ASSURANCES FFBB (souscription pour 3 ans)
Option A : 2,98 € par an préconisée jusqu'en U15.
Option B : 8,63 € par an recommandée à partir des U17 en cas d'ITT pour les indemnités journalières des stagiaires ou salariés
Option C : option A+ 0,50€ par an ou option B+ 0,50€ par an.

- **Réductions applicables et non cumulables :**
 - **50 %** pour une 1ère licence FFBB : **uniquement catégories U7, U9 et U11.**
 - **- 15 €** pour le 2ème joueur de la même famille uniquement sur les cotisations **JOUEURS**
 - **- 30 €** pour le 3ème joueur de la même famille uniquement sur les cotisations **JOUEURS**
 - **10%** pour les demandeurs d'emploi : merci de nous fournir une copie d'un justificatif de moins de 3 mois, prendre contact avec les dirigeants.
 - **25%** à la signature d'un contrat de partenariat avec le SLB et lors de son renouvellement, prendre contact avec les dirigeants.
 - Prise en charge partielle de la cotisation pour les familles en difficultés sociales. Les familles sont invitées à se rapprocher du CCAS de la ville de Sainte-Luce-sur-Loire et les dirigeants du club.
- **Mutation (colonne D) :** les coûts sont à prendre en charge par le licencié en + du coût de sa cotisation (ces coûts correspondent à 50% du montant exigé par la FFBB ; les 50% complémentaires sont pris en charge par le SLB)
- Attente résultats examens scolaires, mutations, etc...possibilité de mettre le **dossier en INSTANCE** merci de vous rapprocher du Secrétariat
- **Licence T** (permet de jouer temporairement avec un autre club) : ces coûts correspondent au montant des cotisations sans assurance présentés dans le tableau ci-dessus (colonnes B ou C) et sont à régler par le licencié à son club d'origine.